

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19h35 car le quorum est atteint avec 16 présents

I. Rapport moral de la Présidente

La présidente a présenté son rapport moral axé essentiellement sur l'arrêt brutal des activités dû au Covid et de ce fait de la saison 2020 très raccourcie.

Elle a rappelé qu'il allait falloir mettre en place les gestes barrières demandés par la fédération et les municipalités afin que la reprise du tir soit sereine sur nos différents lieux de pratique.

La présidente fait appel au bon sens pour que tous les archers puissent pratiquer en toute sécurité :

- Les horaires du mardi sont à respecter, les enfants de 18h30 à 20h30 suivi des adultes. Le port du masque est obligatoire si l'archer ne tire pas et la distanciation est à respecter.
- Le jeudi a toujours les mêmes horaires

La présidente met à disposition du gel et un registre à remplir systématiquement lors de l'arrivée : un pour Forges et un autre pour Briis sous Forges.

Le terrain extérieur de TDF nous est accessible, mais la recherche d'une parcelle permettant de recréer un parcours 3D est à l'ordre du jour. La présidente recherche auprès des différentes instances concernées.

Le projet de rénovation du mur de paille à Briis a été établi, ainsi que l'achat de petits matériels pour les débutants.

II. Point Financier et budget prévisionnel

Le trésorier présente à l'assemblée son bilan. Du fait des économies réalisées par l'arrêt de la dernière saison (COVID/Confinement), il a été décidé de reporter une partie de cette économie afin qu'une baisse de 15 euros soit appliquée pour les réinscriptions.

Les documents financiers ont été envoyés au préalable de l'Assemblée Générale. N'ayant pas de questions de la part des participants, le vote du budget est réalisé et voté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel reste inchangé. Il est voté à l'unanimité

III. Bilan initiation

Rien à signaler du côté enfants du samedi – 5 enfants ont été constants.

En ce qui concerne les adultes : sur 3 personnes au début de l'initiation, il est resté une seule personne en fin d'année

IV. Précision sur les évènements à organiser par le club

Cette année, encore, il n'y aura pas d'organisation de concours salle à Forges car nous n'avons pas d'arbitre. Par contre le samedi 14 novembre 2020, nous accueillerons la compétition de tir handisport et nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour aider à l'organisation, à la confection de gâteaux et à l'aide aux archers.

V. Questions diverses :

La présidente souhaite à nouveau remercier pour l'encadrement au sein du club Yann pour les jeunes du samedi matin, Alexandre Pichat qui continue le mardi avec les jeunes et ensuite avec les adultes, ainsi que Marie-odile une semaine sur deux le jeudi.

Nous remercions aussi Vincent qui se charge des nouvelles recrues, Stéphane (spécialiste de l'échauffement du jeudi) et Robin (rien ne lui échappe !) sur le parcours 3D.

Nous ferons au mieux avec ce qui nous sera permis, pour que la saison 2021 nous permette de pratiquer notre sport dans les meilleures conditions.

Soyons respectueux du protocole et amusons nous !

La séance se termine à 20h30

Budget 2019-2020

commençant le: 01/09 et se terminant le: 31/08

Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)
----------	----------------	----------	----------------

Fonctionnement	13,150.00 €
Abonnement	- €
Achat Matériel Cours + Location	300.00 €
Achat Matériel pour revente	500.00 €
Assurances	420.00 €
Cotisations fédérales et autres	4,500.00 €
Documentation, publicité	- €
Entretien et réparation	100.00 €
Formation	- €
Frais de déplacement	- €
Frais de Personnel (charges comprises)	6,450.00 €
Frais d'organisation des fêtes, évnmts	- €
Frais généraux (timbres, bureau)	30.00 €
Inscription Concours par le club	150.00 €
Loyer et charges locatives	- €
Organisation concours	700.00 €
Autres (à préciser)	- €
Bénévolat valorisé*	- €

Cotisations	8,000.00 €
-------------	------------

Autres ressources	4,300.00 €
Vtes produits finis, presta sce, mrs	1,400.00 €
Matériel Location	600.00 €
Matériel Revente	500.00 €
Inscription Concours	1,200.00 €
Bénévolat Valorisé*	- €
reprise provision terrain extérieur	600.00 €

Subventions	1,450.00 €
-------------	------------

Dons	
Commune de Limours	200.00 €
Commune de Briis	200.00 €
Commune de Forges	800.00 €
Commune de Pecqueuse	
Communes des Molières	- €
Autres Communes de la CCPL	- €
Retraite Sportive	250.00 €
Département (CDTAE)	
Autres (à préciser)	- €

Investissements, Equipements	600.00 €
Agencement Terrain extérieur	600.00 €

Intérêts des fonds placés	- €
---------------------------	-----

TOTAL DES DEPENSES (en €)	13,750.00 €
-----------------------------------	--------------------

TOTAL DES RECETTES (en €)	13,750.00 €
-----------------------------------	--------------------

EXCEDENT DEPENSES (en €)	- €
EXCEDENT RECETTES (en €)	- €

Notes, commentaires de l'association

Le bénévolat valorisé correspond à la valeur des heures réalisées par les bénévoles au profit de l'association s'ils étaient payés au SMIC.

**DOCUMENT A COMPLETER ET A RETOURNER IMPERATIVEMENT
AVEC LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION**

Budget prévisionnel 2020-2021

commençant le: 01/09 et se terminant le: 31/08

Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)
----------	----------------	----------	----------------

Fonctionnement	12,250.00 €
Abonnement	- €
Achat Matériel Cours + Location	300.00 €
Achat Matériel pour revente	500.00 €
Assurances	420.00 €
Cotisations fédérales et autres	4,500.00 €
Documentation, publicité	- €
Entretien et réparation	100.00 €
Formation	- €
Frais de déplacement	- €
Frais de Personnel (charges comprises)	5,400.00 €
Frais d'organisation des fêtes, évènements	150.00 €
Frais généraux (timbres, bureau)	30.00 €
Inscription Concours par le club	150.00 €
Loyer et charges locatives	- €
Organisation concours	700.00 €
Autres (à préciser)	- €
Bénévolat valorisé*	- €

Cotisations	6,800.00 €
Autres ressources	5,652.12 €
Ventes produits finis, prestations, mrs	200.00 €
Matériel Location	400.00 €
Matériel Revente	500.00 €
Inscription Concours	700.00 €
Bénévolat Valorisé*	- €
Reprise provision reduc cotis	1,200.00 €
reprise provisions	2,652.12 €

Subventions	1,250.00 €
Dons	
Commune de Limours	200.00 €
Commune de Briis	
Commune de Forges	800.00 €
Commune de Pecqueuse	
Communes des Molières	- €
Autres Communes de la CCPL	- €
Retraite Sportive	250.00 €
Département (CDTAE)	
Autres (à préciser)	- €

Investissements, Equipements	1,452.12 €
Agencement Terrain extérieur	602.12 €
Butes	850.00 €

Intérêts des fonds placés	- €
---------------------------	-----

TOTAL DES DEPENSES (en €)	13,702.12 €
-----------------------------------	--------------------

TOTAL DES RECETTES (en €)	13,702.12 €
-----------------------------------	--------------------

EXCEDENT DEPENSES (en €)	- €
EXCEDENT RECETTES (en €)	- €

Notes, commentaires de l'association

Le bénévolat valorisé correspond à la valeur des heures réalisées par les bénévoles au profit de l'association s'ils étaient payés au SMIC.

**DOCUMENT A COMPLETER ET A RETOURNER IMPERATIVEMENT
AVEC LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION**